

JOURNAL POUR TOUS.

“ La lecture est le premier des plaisirs. ”

Vol. 1.

OTTAWA, 2 JANVIER, 1879.

No. 19.

AIMER ET ÊTRE AIMÉ.

Bien, Bitty. Depuis combien de temps êtes-vous dans la famille de M. Hunt ?

Il y aura huit ans à Noël.

— Vous y étiez donc tout le temps que M. Edwards est resté dans la famille ?

— Oui, monsieur, certainement.

— Le voyiez-vous souvent ?

— Si je le voyais ? je le voyais tous les jours. Comment aurais-je pu habiter dans la même maison sans le voir ?

— Bien ; allait-il quelquefois dans les différentes parties de la maison ?

— Je ne sais, monsieur.

— Vous l'avez vu quelquefois entrer dans le salon, dans la cuisine, dans les chambres à coucher, n'est-ce pas ?

— Sur mon honneur, je ne l'ai jamais vu dans une chambre à coucher ; quelquefois, seulement, il passait la tête dans la cuisine et me disait “ bonsoir, ” Betty, ” ou “ bonjour, Betty ; ” car je dirai devant, comme derrière lui, que c'était un vrai gentleman, et qui ne craignait pas de parler à un pauvre, qu'il fût blanc ou noir.

— Mais vous vous rappelez sans doute avoir vu à la porte du cellier la clef de M. Edwards, celle de sa chambre ?

— Oui, monsieur.

— Vous êtes sûre que c'était la clef de son cabinet ?

— Hélas ! monsieur... et elle poussa un soupir, ce n'est que trop vrai.

— Vous expliquez-vous comment elle se trouvait là ?

— Ma foi non, monsieur, je n'y ai jamais rien compris.

— Mais vous avez vu la clef à la porte, et vous saviez que la clef était celle du cabinet de M. Edwards ?

— Oui, monsieur, je connais très-bien la clef.

— Est-ce bien celle-là ? ” Et le président lui tendit une petite clef.

Betty l'examina un instant

“ C'est bien celle-là, oui, monsieur, je reconnais la marque que M. Edwards lui-même avait mise dessus. ” Et elle raconta alors ce qu'elle avait déjà dit lors de l'arrestation de James. Ce récit ne fit qu'indisposer encore

plus les juges et le jury contre Edwards. Voulant détruire la fâcheuse impression qu'avaient produite les exclamations de Betty et les malencontreux soupirs de la pauvre fille, Théodore, lorsqu'elle eut fini de répondre au président, lui demanda tout haut si elle voulait donner à entendre par ce qu'elle venait de dire, qu'elle croyait James Edwards coupable du crime dont il était accusé.

“ Lui, coupable ? ah ! mon Dieu !... et Betty leva les mains au ciel ; je me couperais la langue plutôt que de l'accuser de cela, le pauvre petit.

— Bien, Betty ; je voulais seulement faire voir à ces messieurs que telle n'était pas votre pensée.

— S'ils veulent que je jure, je suis prête à le faire ; je ne crains personne.

— Nous n'avons pas besoin de votre opinion, ma brave fille, dit le président. Monsieur Berry, si vous n'avez pas d'autres questions à faire au témoin, il peut se rasseoir.”

Sur l'invitation de Théodore, Betty regagna sa place aussi rapidement qu'elle était venue. Comme l'agent qui avait arrêté Edwards n'avait pu se trouver au jugement, on fit lecture de son rapport qui donnait tous les détails de l'arrestation. Malheureusement pour Edwards, il s'était opposé à l'examen de sa malle, et cette circonstance était encore, dans l'esprit des jurés, une preuve contre lui.

Restaient maintenant à entendre les témoins à décharge.

M. Wharton fut appelé le premier. La noblesse de sa démarche, le caractère de sainteté empreint sur son visage, ses manières distinguées firent une profonde impression sur l'assistance, sur les juges même et sur les membres du jury. Lorsque le président l'interrogea sur ce qu'il connaissait de la conduite d'Edwards, il répondit avec une telle dignité, avec une telle conviction ; il peignit en termes si touchants les mœurs irréprochables de l'accusé, son généreux dévouement à sa famille, qu'on sentit aussitôt se produire dans l'esprit de la cour une réaction favorable au jeune Edwards. Il avait cessé de parler, que la salle tout entière écoutait encore, partagée désormais entre le doute de l'espoir, tant ses paroles pleines de grâce et de douceur avaient vivement ému l'auditoire.

Puis vint M. Hunt, Junior ; Mme

Hunt fut rappelée, et leurs témoignages joints à celui de M. Berry qui, suivant la loi américaine, pouvait aussi figurer comme témoin, s'accordèrent tout en faveur du jeune homme. Celui de Rodolphe Hunt devenait par cela même inutile.

Le moment était arrivé où l'avocat d'Edwards allait prendre la parole.

Tous les yeux se tournèrent aussitôt vers lui. Dans la disposition où se trouvait maintenant l'auditoire, l'aspect de ce jeune homme qui venait défendre un ami devant le tribunal ne pouvait manquer d'exciter l'intérêt et la sympathie, et l'émotion qui le dominait passa tout entière dans la foule. Les juges eux-mêmes et les membres du jury laissèrent paraître l'espoir qu'ils avaient de voir enfin la vérité se faire jour ; peut-être croyaient-ils tous que les défenseurs s'étaient réservé un dernier moyen pour prouver l'innocence de leur client.

Déjà Théodore s'était levé et allait prendre la parole, lorsque soudain un grand bruit se fit dans la salle, et un homme parut à la barre, pâle et défait. Ce nouveau venu n'était autre que M. Catchem. Derrière lui venaient deux personnes dans l'une desquelles Betty et Sarah reconnurent aussitôt la jeune femme qui avait tant inquiété Betty par ses questions sur Edwards, et que Sarah avait accompagnée chez Gitty. C'était Lydia.

L'homme qui s'assit auprès d'elle est aussi une personne de connaissance ; mais il était néanmoins bien difficile de reconnaître dans ses habits du dimanche notre ami le serrurier. Sans aucun doute l'habit qu'il portait avait été de mode ; mais il était bien jeune alors, à en juger sur les apparences. Notre homme néanmoins paraissait se soucier peu de la curiosité dont il était l'objet. Il cherchait évidemment dans la foule un visage qu'il connaissait ; aussitôt qu'il l'eut aperçu, il ne le quitta plus des yeux, et celui auquel ce regard était adressé pâlit et se troubla.

Un grand silence régnait dans la salle. M. Catchem s'avança vers l'atorney, et eut avec lui une conversation dont leurs gestes et l'expression de leurs physionomies disaient assez l'importance.

“ Avec la permission de la cour, dit l'atorney, bien que nous ayons jusqu'ici fourni assez de preuves de la